



Distr.: Générale
16 juin 1999
Français
Original: Anglais

TROISIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L'EXPLORATION ET LES UTILISATIONS PACIFIQUES DE L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHÉRIQUE

Vienne
19-30 juillet 1999

Rapport national de l'Allemagne: résumé

I. Activités spatiales de l'Allemagne

1. La technologie spatiale est considérée par l'Allemagne comme une source essentielle d'infrastructures servant des objectifs à la fois scientifiques, sociaux et économiques. Pour l'Allemagne, les applications commerciales prennent une importance croissante, du point de vue tant national qu'europpéen et mondial. Les satellites sont au service de nombreux domaines d'action des pouvoirs publics, notamment la mobilité, l'information et la connaissance, la protection de l'environnement et la prévention des catastrophes naturelles, la gestion des ressources naturelles ou la coopération pour le développement. Les activités spatiales représentent une source exceptionnelle d'enrichissement culturel, matériel et affectif. La technologie spatiale en Allemagne n'est plus assimilée à une simple discipline de la recherche fondamentale.

2. Pour promouvoir la technologie spatiale, l'Allemagne a opté pour une stratégie comportant deux axes: la recherche de l'excellence en sciences spatiales fondamentales et la promotion de partenariats entre les secteurs public et privé pour le développement des applications commerciales relatives notamment à la navigation par satellite, à l'observation de la Terre et au perfectionnement des lanceurs. L'Allemagne s'efforce d'atteindre un très haut niveau qualitatif dans ses activités de développement de la technologie spatiale. Les principaux domaines d'intervention sont les suivants: direction de la participation européenne à la Station spatiale internationale et à son utilisation multidisciplinaire, technologie des satellites multimédia, navigation par satellite, aide à la mise en place de systèmes commerciaux d'observation de la Terre, perfectionnement du lanceur Ariane et des systèmes de transport spatial réutilisables, développement de la robotique et maintien de la position dominante acquise en sciences spatiales fondamentales grâce à des projets attrayants et enrichissants d'un point de vue scientifique.

3. La gestion des activités spatiales financées par des fonds publics incombe dorénavant, en vertu de la législation fédérale, au Centre spatial allemand (Deutsches Zentrum für Luft- und Raumfahrt (DLR), www.dlr.de). À ce titre, le DLR établit un projet de stratégie spatiale qu'il soumet au Gouvernement fédéral, gère les programmes spatiaux et représente l'Allemagne dans le cadre de la coopération bilatérale ou européenne (avec l'Agence spatiale

européenne). Le DRL est également le centre national de la recherche aérospatiale et fournit les infrastructures techniques et les infrastructures pour les opérations spatiales. Il emploie environ 4 500 personnes.

4. L'industrie spatiale allemande, quant à elle, comprend un grand fabricant de systèmes et toute une gamme d'entreprises spécialisées, principalement des petites et moyennes entreprises, qui produisent des sous-systèmes et offrent des services dans de nombreuses branches de la technologie spatiale. L'industrie spatiale allemande représente environ 55 000 emplois hautement qualifiés. Ses entreprises sont regroupées au sein de l'Association allemande des industries aérospatiales (Bundesverband der deutschen Luft- und Raumfahrtindustrie (BDLI), www.bdli.de). Pour compléter le panorama des activités spatiales de l'Allemagne, on peut également citer les nombreux instituts de recherche et établissements universitaires, tels que les instituts et universités Max Planck, mais aussi les centres spécialisés menant des travaux de recherche en sciences spatiales fondamentales (astronomie, exploration des planètes et recherche sur la microgravité). Les établissements universitaires et instituts de recherche allemands dispensent une formation en sciences et techniques spatiales à des étudiants et des boursiers venant du monde entier, dans le cadre d'un vaste programme de bourses d'études.

5. L'Allemagne est active dans le domaine de la recherche et des applications spatiales depuis plus de 30 ans et a consacré environ 15 milliards d'euros au financement public d'activités spatiales. Ces fonds sont répartis entre les contributions à l'ESA (1998: 560 millions d'euros) et à l'Organisation européenne pour l'exploitation de satellites météorologiques (1998: 80 millions d'euros), un programme spatial national (1998: 140 millions d'euros) et les activités relatives à la recherche et aux opérations spatiales du DLR (1998: 110 millions d'euros). L'Allemagne consacre à présent environ 70 % de son budget spatial à des programmes européens, soulignant par là les effets de synergie attendus de cette coopération ainsi que le concept politique d'une exploration et d'une utilisation de l'espace extra-atmosphérique considérées comme un effort européen commun. La coopération bilatérale – notamment avec les États-Unis d'Amérique, la Fédération de Russie et le Japon, ainsi qu'avec des pays en développement comme le Brésil, la Chine et l'Inde – est gérée par le programme national allemand. Les organisations allemandes pour la coopération économique utilisent régulièrement des données obtenues par observation de la Terre dans le cadre de leurs activités dans toutes les régions du monde.

II. Position de l'Allemagne à propos d'UNISPACE III

6. Depuis qu'elle est devenue Membre de l'Organisation des Nations Unies en 1973, l'Allemagne est également membre du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et a participé régulièrement à ses travaux sur différents sujets. La contribution apportée dans le domaine de l'utilisation de sources d'énergie nucléaires et des retombées des activités spatiales a abouti à des résolutions adoptées par l'Assemblée générale en 1992 et 1996. Autre exemple: la participation de l'Allemagne aux débats sur les débris spatiaux a conduit à l'élection d'un président allemand à la tête du Sous-Comité scientifique et technique en 1996. Plus récemment, au cours des sessions de 1999 des deux sous-comités, l'Allemagne a pris des initiatives pour modifier la structure de l'ordre du jour de ces sous-comités. L'Allemagne considère que le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et ses sous-comités constituent un lieu d'échanges international important pour discuter de sujets techniques et poursuivre le développement du droit spatial international. Pour l'Allemagne, le succès des travaux du Comité est également dû au Bureau des affaires spatiales et à son personnel hautement qualifié, compétent et dévoué.

7. La Conférence UNISPACE III est une occasion unique de mettre en lumière les retombées positives des activités spatiales pour le monde entier. Les présentations et la participation de l'Allemagne à la Conférence porteront principalement sur les applications de l'observation de la Terre (en particulier dans les domaines de la recherche sur l'environnement et le climat, ainsi que des applications et systèmes commerciaux), les sciences spatiales fondamentales, la télémédecine (thème sur lequel le DLR doit organiser un atelier au cours du Forum technique), la navigation et la météorologie (dans le cadre européen), les télécommunications (en particulier, les applications multimédia) et le droit spatial.

8. UNISPACE III devrait permettre de consolider et de mieux définir le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales. Les centres régionaux devraient, notamment, devenir les points de convergence des activités et l'Allemagne a l'intention, en coordination avec l'ESA, d'axer sa participation future sur ces centres. Le secteur des sciences spatiales fondamentales, où d'excellents résultats ont été obtenus, devrait rester l'un des domaines de prédilection du Bureau des affaires spatiales et l'Allemagne continuera à soutenir cette activité. Le Bureau devrait, à titre prioritaire, faire en sorte que les programmes spéciaux et les institutions spécialisées du système des Nations Unies, ainsi que les programmes d'action (tels que les décennies à thème), utilisent au maximum les applications des techniques spatiales pour s'acquitter de leur mission et atteindre leurs objectifs. UNISPACE III devrait, par conséquent, particulièrement insister sur la promotion des applications des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies.

9. Dans ce contexte, l'Allemagne fournira au Programme des Nations Unies pour l'environnement le système de localisation des informations (CILS, www.cils.dlr.de) du CEOS (Comité sur les satellites d'observation de la Terre), qui a été conçu sous l'égide de l'Allemagne au sein du CEOS. Le CILS est un service destiné à satisfaire les besoins des utilisateurs de données d'observation de la Terre, en particulier dans les pays en développement. Les usagers disposeront ainsi d'un accès facile à des informations sur les projets, ainsi qu'à des informations complémentaires utiles sur l'utilisation pratique des données d'observation de la Terre.

10. Pour l'Allemagne, UNISPACE III est une étape importante, qui contribuera, au niveau mondial, à une meilleure compréhension des techniques spatiales et des applications des techniques spatiales. Ces applications auront un impact considérable sur la sécurité, le bien-être et le développement humain au XXI^e siècle.
